

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Nombre de membres en exercice 15
Qui ont pris part à la délibération 14
Nombre de suffrages exprimés 15

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE NAVARRENX

Date de la convocation : 26/03/2026

SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2026

L'an deux mil-vingt-six et le premier avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Nadine BARTHE

Présents : Nadine BARTHE, Jessica HUTCHINSON, Paxkal BORDAGARAY, Henri CAZALETs, Marjorie CHOPIN, Serge CORRE, Anne FAIMALI, Noémie GALVEZ, Françoise HIVERT, Cyril LAVAUZELLE, Natacha LEMBEYE, Tiphaine ROUGIER, Marc PEZIER, François PIERAGNOLO

Absents : Néant

Excusés : Olivier LE CUNF

Secrétaire : Noémie GALVEZ

Mr Olivier LE CUNF donne procuration à Mme Nadine BARTHE.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

OBJET : LISTE DES NOMS EN VUE DE LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Délibération n° 10-04-2026

Mme le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID) présidée par le Maire ou son représentant.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, le nombre de commissaires siégeant à la commission ainsi que celui de leurs suppléants est de six, soit 12 membres au total.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Pour être commissaire, il faut :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- être âgé de 18 ans au moins ;
- jouir de ses droits civils ;
- être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune,
- être familiarisé avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.



Le Maire précise que la désignation des commissaires et de leurs suppléants que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

La durée du mandat des membres de la CCID est la même que celle du mandat du Conseil municipal.

Mme le Maire propose d'adresser 12 noms de conseillers (6 titulaires et 6 suppléants) et 12 noms de citoyens tirés au sort sur la liste électorale et correspondant aux critères d'éligibilité (6 titulaires et 6 suppléants).

Le Conseil municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de proposer au Directeur départemental des finances publiques une liste **de 24 noms** ci-dessous afin qu'il puisse procéder à la désignation des commissaires :

6 conseillers titulaires :

- Mme Marjorie CHOPIN
- Mme Tiphaine ROUGIER
- Mme Jessica HUTCHINSON
- Mr Paxkal BORDAGARAY
- Mr François PIÉRAGNOLO
- Mr Henri CAZALET

6 conseillers suppléants :

- Mme Françoise HIVERT
- Mr Cyril LAVAUZELLE
- Mr Serge CORRE
- Mr Marc PEZIER
- Mme Natacha LEMBEYE
- Mme Anne FAIMALI

6 citoyens titulaires tirés au sort sur la liste électorale :

- Mr Lionel FOUCAUD
- Mr Olivier CAMPISTROUTS
- Mr Jean-Luc CHARLET
- Mr Jean-Michel GAZAN
- Mme Nadia LAVAUZELLE
- Mr Michel PUHARRÉ

6 citoyens suppléants tirés au sort sur la liste électorale :

- Mr Loïc GOICOCHEA
- Mme Magali SAUVÉ
- Mr Jean-Claude DEBAIG
- Mme Sylvie SABA
- Mr Didier DUPLAA
- Mr Alcide LABRIT-BADIE

Fait et délibéré à NAVARREX les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Nadine BARTHE





Commune de NAVARENX

Par délibération n° 10-04-2026..... en date du 01/04/2026, le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : **cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales** (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires - THRS et cotisation foncière des entreprises - CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaires titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales	
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6	
1	MME	CHOPIN	Marjorie	19/06/1977	11 avenue de Mourenx	TF
2	MME	ROUGIER	Tiphaine	08/06/1974	47 rue Saint-Germain	TF
3	MME	HUTCHINSON	Jessica	05/11/1978	4 impasse du Collège	TF
4	M.	BORDAGARAY	Paxkal	10/07/1959	1 chemin de la Fontaine de Bigne	TF
5	M.	PIÉRAGNOLO	François	12/05/1970	1 chemin de la Batteuse	TF
6	M.	CAZALETS	Henri	13/12/1972	11 avenue de Mourenx	TF
7	MME	HIVERT	Françoise	02/07/1960	1 chemin Monballon	TF
8	M.	LAVAUZELLE	Cyril	25/05/1980	1 chemin du Pic d'Ayous	TF
9	M.	CORRE	Serge	14/02/1964	4 chemin des Sources	TF
10	M.	PÉZIER	Marc	13/05/1959	5 rue du Faubourg	TF
11	MME	LEMBEYE	Natacha	16/07/1976	4 Lotissement le Larroder	TF

Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 064-216404160-20260401-10042026-DE



Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
MME	FAIMALI	Anne	31/12/1973	8 avenue de Mourenx	TF
M.	FOUCAUD	Lionel	07/03/1970	6 bis rue de l'Abreuvoir	INCONNUE
M.	CAMPISTROUTS	Olivier	03/12/1974	1 route de Mourenx	TF
M.	CHARLET	Jean-Luc	10/10/1955	1 Impasse du Lauïs	INCONNUE
M.	GAZAN	Jean-Michel	10/08/1957	2 Cami dou Mouli	INCONNUE
MME	CERRAMON	Nadia	13/01/1980	1 Chemin du Pic d'Ayous	TF
M.	PUHARRÉ	Michel	05/08/1950	9 place du Faubourg St Germain	TF
M.	GOICOCHÉA	Loïc	07/02/1993	4 chemin du Pic d'Anie	INCONNUE
MME	ALTHABE	Magali	29/09/1975	7 chemin de Bérérenx	TF
M.	DEBAIG	Jean-Claude	14/05/1948	7 place du Faubourg St Germain	TF
MME	SABA	Sylvie	09/11/1963	18 Lotissement Larroder	INCONNUE
M.	DUPLAA	Didier	29/10/1958	8 avenue d'Orthez	THRS / TF
M.	LABRIT-BADIE	Aicide	19/08/1953	36 avenue de Mourenx	TF
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					

Interlocuteur(s) de la commune	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
	BARTHE	Nadine	mairie@ville-navarrenx.fr	06 72 46 36 61
	MANCINI	Muriel	comptabilite@ville-navarrenx.fr	05 59 66 09 91

